



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GIP FCIP



ACADÉMIE DE STRASBOURG
GRAND EST

ÉVOLUEZ DANS VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE !

BILAN DE COMPÉTENCES

JE M'INFORME



www.dabm-alsace.fr

FAITES UN BILAN DE COMPÉTENCES AVEC LE DABM !



Le bilan de compétences est une démarche clé pour mieux se connaître et prendre en main son avenir professionnel. Il permet d'analyser ses compétences, ses aptitudes et ses motivations afin de faire le point sur sa carrière et construire un projet professionnel adapté.

Accessible à tous, quel que soit l'âge ou le parcours, il offre l'opportunité de mieux cerner ses atouts et d'ouvrir la voie vers de nouvelles perspectives professionnelles. Le bilan de compétences se déroule sous forme d'entretiens individuels avec des professionnels du bilan.

Le DABM (Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité) accompagne les personnes dans l'analyse de leurs compétences et la construction de leur projet professionnel. Il met notamment en œuvre le bilan de compétences.

Différentes solutions de financement existent pour le bilan de compétences :

Pour le salarié :

- Le Plan de développement des compétences de l'entreprise
- Le CPF avec abondement possible de l'employeur
- L'autofinancement

Pour le demandeur d'emploi

- Le CPF
- L'autofinancement

5

bonnes raisons de faire un bilan de compétences

- ✓ Faire un point sur sa carrière
- ✓ Définir et valider son projet professionnel
- ✓ Changer de métier, se reconvertir
- ✓ Optimiser sa recherche d'emploi
- ✓ Booster sa confiance en soi



LE DÉROULEMENT DU BILAN DE COMPÉTENCES

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Un premier rendez-vous d'information, gratuit et sans obligation d'entamer la démarche, permet de définir la durée et l'organisation du bilan.

La durée est au **maximum de 24 heures, réparties sur plusieurs semaines.**

Le bilan de compétences se déroule en 3 grandes phases.

1

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Analyse de la demande et du besoin
- Définition des objectifs
- Information sur la démarche et les techniques adoptées

2

PHASE D'INVESTIGATION

- **Explorer** : identifier ses compétences, son niveau professionnel, s'informer sur les métiers, le marché de l'emploi, les formations
- **Vérifier** : mesurer les écarts entre les acquis et les exigences du métier, confronter le projet avec les réalités personnelles et externes
- **Se connaître** : mieux connaître ses centres d'intérêts, ses motivations, repérer ses points forts, les éléments transférables et adaptables à une nouvelle situation et ses lacunes, le cas échéant.

3

PLAN D'ACTION

- Synthèse
- Rassembler l'ensemble des données et des informations collectées
- Décider des étapes de mise en œuvre
- Elaborer un plan d'action opérationnel

L'EXPERTISE D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le DABM s'appuie sur l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée, compétente et expérimentée dans les champs de l'orientation, des ressources humaines et de la psychologie du travail.

99%

des bénéficiaires sont satisfaits de la disponibilité et de l'aide apportée par le conseiller Bilan - **source 2025**



DES LIEUX D'ACCUEIL AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS !

Présent du Nord au Sud de l'Alsace, le DABM (Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité) accompagne les individus et les structures.

Plusieurs prestations sont ainsi proposées par notre équipe :

- Réaliser un bilan de compétences
- Définir son projet professionnel
- Faire le point sur sa carrière
- Accompagner la mobilité professionnelle
- Structurer et valider le projet professionnel



LES AVANTAGES DU DABM

- ✓ Une équipe de praticiens formés et expérimentés
- ✓ Un accès permanent à des ressources documentaires
- ✓ Une expérience dans le domaine de la formation reconnue par les entreprises et les instances régionales
- ✓ Un maillage territorial fort

CONTACTEZ-NOUS !



03 88 14 10 10

dabm@gip-fcip-alsace.fr

www.dabm-alsace.fr